

OBJECTIF :

Prévenir les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail au sein d'une entreprise des secteurs IBC.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Etre capable d'observer et d'analyser des situations de travail dangereuses dans son entreprise
- Etre capable de proposer des actions de prévention des risques dans son entreprise

TARIF

- 750 euros net / participant

MODALITES

- Formation en centre de formation
- Groupe de 4 à 10 apprenants
- Durée : 14 heures sur 2 jours
- Présentiel : centre de convention Archamps
- Intervenant: Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS

PUBLIC CONCERNE

- Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis individuel
- *Afin d'assurer les conditions de réussite de la formation, il est essentiel que la structure soit engagée dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- Participer à la maîtrise du risque en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'amélioration d'ordre technique, organisationnel ou humain.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance de théorie et de pratique
- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié
- Supports informatique et papier

PROGRAMME

- Notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
 - Définitions AT et les MP, leurs préjudices humains et économiques pour l'entreprise.
 - Principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
 - Atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS, ...
 - Facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, ...).
 - Observation et l'analyse d'une situation de travail.
 - Identification des risques liés à l'activité physique.
 - La remontée d'informations et propositions d'amélioration.
 - Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
-
- **Travail intersession d'une durée d'une heure sur une situation de travail dans l'entreprise**

EVALUATION

- Réaliser l'analyse d'une situation de travail dans son entreprise

VALIDATION ET MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- A l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences de l'épreuve certificative, se voient délivrer par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS un certificat « d'acteur Prap IBC » valable 24 mois.
- Pour prolonger la validité de ce certificat, il est recommandé de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur Prap IBC » (MAC) d'une durée de 7 heures et de satisfaire à l'épreuve certificative.

14 h/ 2 jours

4 à 10 participants

750 e net/
participant

certification

KINERGO El Deruy Kinésithérapeute Ergonome

26 B avenue de Ternier 74160 St Julien en Genevois France RPPS: 3100243581 SIRET: 47935831900073 IPRP: 17109184
tel: +33626526815 mail: cyrielle.deruy@kinergo-genevois.com